

trois quarts viennent de Virginie. La consommation est plus considérable qu'on ne pourrait croire; au delà de cinquante wagons d'arachidés viennent chaque année à Montréal.

Les arachidés sont d'ailleurs une très bonne nourriture. Dans certaines parties de l'Afrique, les indigènes ne vivent presque que de cela. En Espagne, la consommation en est très grande aussi, mais elles y sont plutôt considérées comme un dessert.

#### ASSEMBLEE DES MARCHANDS-DE-TAILLEURS DE NOUVEAUTÉS DE MONTREAL

Vendredi, le 7 de ce mois, la Société des Marchands Détailleurs de Nouveautés de Montréal s'est réunie en assemblée générale.

Le but de cette assemblée était l'organisation du pique-nique annuel. Le capitaine W. U. Boivin, président, était au fauteuil.

Les autres membres présents étaient: MM. Z. Arcand, 1er vice-président; A. Rouleau, secrétaire; J. A. Lecomte, trésorier; E. Gorcy, l'inventeur des Patrons Gorcy; L. A. Picard, gérant de la Providence et de la Cie d'Assurance des Marchands contre le feu; Israël Cardin, J. E. Bénard, Isidore Fortier, Eugène Desjardins, O. Lemire.

M. T. Oakes, 2e vice-président, s'était excusé.

M. J. A. Beaudry remplit les fonctions de secrétaire. Après l'expédition des affaires de routine, le président fit rapport qu'une délégation avait été visiter l'île aux Noix, près de St-Jean et avait trouvé que cet endroit convenait très bien pour un pique-nique; ce qui ne surprendra aucun de ceux qui connaissent ce site ravissant. Il fut décidé en conséquence que ce pique-nique annuel des marchands de nouveautés aurait lieu le 18 juillet prochain à l'île aux Noix.

Un train spécial partira à 8.15 heures de la gare Beauaventure et arrivera vers 9.15 à St-Jean.

Là, on s'embarquera sur le vapeur de M. Naylor et on atteindra l'île aux Noix vers 11 heures.

La journée sera agréablement occupée par des jeux, danses, sports divers, etc.

Pour le retour, le départ de l'île aux Noix aura lieu vers 5.30 heures et l'arrivée à Montréal vers huit heures.

Les comités sont ainsi composés:

#### Comité général d'excursion

M. W. U. Boivin, prés.; MM. Eug. Desjardins, S. Fortier, T. Cardin, J. O. Gareau, Z. Arcand, A. Rouleau, E. Lamy, J. D. Couture, G. Marsolais, E. Viau, J. B. Letendre, J. B. Bénard, J. E. Fleury, A. Lecomte, A. Giroux, H. Constantin, D. Mercure, A. T. Vallières, T. Oakes, W. Lafrance, Jos. Lemieux.

#### Comité de réception

M. W. U. Boivin, président; MM. A. Lecomte, A. Rouleau, J. O. Gareau.

#### Comité des jeux

M. Eugène Desjardins, président; MM. Z. Arcand, E. Lamy, T. Oakes, J. B. Bénard, T. Fortier, H. Constantin.

#### Comité de la musique et des danses

M. Eugène Viau, président; MM. A. Rouleau, J. D. Couture, A. Giroux, T. Cardin.

#### Comité du chemin de fer

M. M. A. Lecomte, président; MM. Eugène Desjardins, J. D. Couture, A. Giroux, Z. Arcand.

#### Comité des impressions

J. O. Gareau, président; MM. J. P. Bénard, H. Constantin, Eug. Viau.

#### Juges des jeux

MM. O. Lemire, J. E. Fleury, J. O. Gareau, B. Charbonneau, J. B. Letendre, E. Lamy, A. Giroux.

Les jeux consisteront en:

Course de 50 verges pour jeunes filles au-dessous de 15 ans.

Course de 50 verges pour jeunes garçons au-dessous de 15 ans.

Course de 150 verges pour voyageurs de commerce employés par des maisons de nouveautés.

Course au pot cassé.

Course de 150 verges réservée aux membres de l'Association.

Il y aura un excellent programme de danses et un très bon orchestre se fera entendre sur le bateau et sur l'île.

Les pique-niques des marchands détailliers de nouveautés ont toujours eu le plus grand succès dans le passé et il n'est pas douteux que celui annoncé pour le mois prochain sera également remarquable par le nombre de ceux qui y prendront part et par l'entrain.

#### ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

L'Association des Bouchers de Montréal a tenu son assemblée régulière bi-mensuelle le 11 de ce mois, au Monument National, sous la présidence de M. Jean Lamoureux.

Après avoir expédié les affaires de routine, il fut décidé de rayer des listes de l'Association, une vingtaine de membres qui n'avaient pas payé leurs contributions depuis de nombreuses années.

Sur proposition de M. Achille Dompierre, secondé par M. Auguste Prévost, M. Amédée Blondin est reçu membre de l'Association.

Un comité est ensuite nommé pour rencontrer les autorités des Abattoirs de

l'Ouest, afin de leur faire des représentations relativement à la façon dont les suifs et autres parties des animaux abattus sont livrés aux bouchers.

M. Auguste Prévost propose, avec l'assentiment unanime de tous les membres présents, qu'un vote de condoléances soit adressé à la famille de M. Duperreault, une des malheureuses victimes de l'incendie de la Salle Lacasse.

L'assemblée s'ajourne.

#### DOMINION TEXTILE CO., LIMITED

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Dominion Textile Co. Limited, qui a eu lieu le 30 mai 1907, sous la présidence de M. David Yuile, le rapport montra que les ventes de l'année ont été de \$8,507,013, soit en augmentation de \$378,000 sur les ventes de l'année précédente.

Le Bureau des Directeurs qui se compose de quatorze membres a été réélu, à savoir: MM. David Yuile, Hon. L. J. Forget, C. B. Gordon, Hon. Robert Mackay, H. S. Holt, J. P. Black, H. V. Meredith, S. Carsley, D. Morrice, sr., Lt.-Col. F. C. Henshaw, G. A. Grier, John Baillie, A. W. Allen et A. B. Mole.

A une réunion des Directeurs nouvellement élus, tenue après l'assemblée générale, les officiers suivants ont été élus pour l'année suivante:

Président: M. David Yuile; premier vice-président: Hon. L. J. Forget; deuxième vice-président et directeur-gérant: C. B. Gordon; secrétaire-trésorier: C. E. Hanna.

Le rapport des Directeurs qui a été adopté à l'unanimité, sans discussion dit ce qui suit:

"Le coton brut acheté pour la manufacture a été obtenu à un prix moyen très raisonnable et cette manufacture a en mains une quantité suffisante de coton pour manufacturer les marchandises pour toutes les commandes qu'elle a reçues.

"La Compagnie a en opération 8048 métiers, 368,905 broches et emploie environ 6,000 ouvriers et ouvrières. Elle a payé en salaires près de \$1,750,000, qui représente une somme beaucoup plus forte que celle payée l'année précédente et, au premier avril dernier, il y a eu une nouvelle augmentation de salaires pour les employés.

"A cause de la grande demande pour les filés de coton faite par les Compagnies confectionnant des articles tricotés, demande qui a exigé que les filatures produisissent tout ce qu'elles pouvaient produire, il a été jugé convenable par les Directeurs d'augmenter la production de leur filature de Montmorency Falls au moyen d'un nouvel étage ajouté à la filature et le travail dans cet étage est maintenant en progrès. Quant à cet agrandissement sera terminé, la Compagnie sera en mesure de fournir aux Compagnies d'articles tricotés